

Distr. RESTRICTED  
PRS/2014/CRP.10

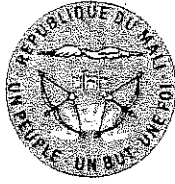
ORIGINAL: FRENCH

THIRD INTERNATIONAL DECADE FOR THE ERADICATION OF COLONIALISM

Pacific regional seminar on the implementation of the Third International Decade for  
the Eradication of Colonialism: accelerating action

Denarau, Nadi, Fiji  
21 to 23 May 2014

**STATEMENT BY**  
**THE REPRESENTATIVE OF MALI**



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI  
AUPRÈS DES NATIONS UNIES  
111 East 69th Street, New York, N.Y. 10021  
Tel: (212) 737-4150 • Fax: (212) 472-3778  
E-mail: malionu@aol.com  
Website: www.un.int/mali

**Séminaire régional pour le Pacifique  
sur le thème « Mise en œuvre de la  
troisième Décennie internationale  
de l'élimination du colonialisme sur  
le thème : accélérer l'action »**

**Allocution de Monsieur Dianguina dit  
Yaya DOUCOURE, Ministre Conseiller  
à la Mission permanente du Mali  
auprès des Nations Unies**

111 EAST 69<sup>TH</sup> STREET  
NEW YORK, N.Y.  
10021

Fidji, 21, 22, 23 mai 2014

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord de vous réitérer l'appréciation positive de la délégation du Mali pour la perspicacité avec laquelle vous dirigez les travaux du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (C.24).

Je voudrais également saisir cette agréable opportunité pour exprimer nos sincères remerciements et notre profonde gratitude au peuple et au Gouvernement de Fidji pour la chaleur de l'accueil et la qualité des soins dont nous sommes l'objet, depuis notre arrivée dans cette magnifique ville de Nadi dans l'Ile de Denarau.

Le séminaire pour la région du pacifique qui nous réunit aujourd'hui, se tient dans un contexte historique marqué par la célébration annuelle de la Semaine de solidarité avec les peuples de territoires non autonomes, tel que décidé par notre Comité.

Ce séminaire revêt une importance capitale pour le Mali, non seulement en sa qualité de membre du C. 24, mais aussi en tant que pays qui, dès les premières heures de son indépendance, a inscrit l'élimination du colonialisme dans le monde, au rang des principes cardinaux de sa politique extérieure.

Participe de cette dynamique, l'attachement de mon pays à la mise en œuvre diligente de la résolution A/65/119 du 10 décembre 2010, par laquelle l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé la période 2011 – 2020, troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme.

Monsieur le Président,

La délégation du Mali estime que tout appui efficace aux Peuples des territoires non autonomes dans le cadre de l'autodétermination, passe nécessairement par le renforcement de la synergie d'action au niveau international.

Dans le cadre de cette coopération qui inclut les Etats membres, l'ensemble du système des Nations Unies ainsi que d'autres Organisations gouvernementales et non gouvernementales, il appartient à chaque partie prenante de jouer le rôle qui est le sien, dans l'accélération du processus de décolonisation.

Aux Etats membres, ma délégation voudrait insister sur la nécessité de poursuivre sans relâche leurs efforts, à l'effet de maintenir l'élimination du colonialisme au centre des priorités de l'organisation des Nations Unies.

Ce faisant, nous parviendrons à vaincre la discrimination raciale et les violations des droits fondamentaux de la personne, à soutenir les aspirations des peuples soumis à la domination coloniale, qui cherchent à faire valoir leur droit à l'autodétermination, conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies relatives à la décolonisation.

L'ONU pour sa part, doit continuer à renforcer sa collaboration avec les Puissances administrantes de façon à permettre aux peuples des territoires non autonomes d'être tenus informés des options qui s'offrent à eux, en ce qui concerne leur statut politique.

Quant aux représentants des territoires non autonomes, les experts, les membres de la société civile, etc., nous les exhortons à exprimer de façon constructive, leurs points de vue pour permettre au Comité spécial de déterminer les politiques et les modalités pratiques susceptibles d'être retenues dans le processus de décolonisation des Nations Unies et ce, après analyse et évaluation de la situation dans chaque territoire.

Monsieur le Président,

La délégation du Mali apprécie à sa juste valeur l'initiative des séminaires régionaux, en ce sens qu'ils constituent d'une des meilleures plateformes de débats interactifs francs et féconds, entre le Comité spécial et les populations des territoires non autonomes.

Nous saluons également l'initiative du Comité spécial consistant à poursuivre le dialogue et la coopération avec les puissances administrantes dans l'optique de promouvoir la décolonisation grâce à l'élaboration de programmes de travail adaptés au cas par cas, en accord et avec la participation de toutes les parties concernées.

A cet égard, je voudrais citer la coopération triangulaire instaurée entre le Comité spécial, la France et la Nouvelle-Calédonie qui a abouti à la tenue des élections provinciales du 11 mai dernier.

Pour terminer, je voudrais souhaiter très ardemment, que l'issue de nos travaux, sortent des recommandations à même « d'accélérer l'action » dans la mise en œuvre de la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme.

Je vous remercie de votre aimable attention